



N° 28

# COMMUNE DE FAYE



# BULLETIN MUNICIPAL 2022

<b>SOMMAIRE</b>	<b>Page N°</b>
Le Mot du Maire	1
Synthèse des réunions de conseils municipaux	2
Les Finances de la commune	3
Etat Civil – Location salle – Elections	4
Faits marquants	5
Cérémonies 8 Mai et 11 Novembre 2022	6
Association FayeDeLaZumba – Les rendez-vous du lundi	7
Association Foncière de Faye	8
Union Sportive Petite Beauce	9-10
Syndicat sportif du VCRF	11
Syndicat de transport scolaire de Villetrun-Faye-Rocé-Selommes	12
Gendarmerie de Selommes	13
Centre de Secours de Selommes	14
Enfance et jeunesse	15
MOVE	16
Calendrier Val Dem	17
Tri Val Dem	18
Mission locale	19
Syndicat mixte du Pays Vendômois	20-21
Stop au frelon asiatique	22
ADMR	23
Présence Verte	24
Dom@Dom	25
Le Guide des séniors	26
Accueil de Loisirs La Ruche Coulommiers la Tour	27
Bus itinérant France Services	28
Dispositif de visioconférence avec la DGFIP	29

## Le mot du Maire

Chers Fagusiennes et Fagusiens

Après 2 années d'une crise sanitaire qui nous a éloignés les uns des autres, nous voilà confrontés à un choc économique majeur, conséquence de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Cette actualité sombre ne doit pas nous empêcher de poursuivre notre travail. Nous devons sans cesse nous adapter face à ces événements. Il nous faut rester optimistes et avancer ensemble.

L'appel aux dons pour l'Ukraine lancé sur la commune de Faye fut un réel succès. Plus de 60 % des foyers sont venus. Un grand merci à tous.

Les faits marquants sont, sans nul doute, les travaux importants de l'aménagement de l'espace de stationnement devant la mairie et la salle des associations. Nous avons travaillé avec l'Agence Technique Départementale et un cabinet d'études afin de réaliser une configuration qui soit conforme aux exigences liées à l'environnement et nous permette ainsi d'obtenir les aides du Département et de l'Etat.

D'autres projets sont en préparation pour 2023 et les années suivantes, nous y travaillons au quotidien. Nous avons prévu de continuer la réfection de la toiture de l'église ainsi que la sacristie.

En janvier 2023, la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois a décidé le renouvellement d'une canalisation d'eau potable rue de la Forêt. Les travaux dureront 3 mois environ. Cette route départementale est en très mauvais état. Nous avons sollicité la Direction Départementale des Territoires pour sa réfection complète. Nous sommes à ce jour dans l'attente d'une date d'intervention.

La question de l'énergie est au cœur de l'actualité depuis bientôt un an, aussi nous avons décidé d'éteindre l'éclairage public à 21 heures au lieu de 22 h 30. L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas.

Un diagnostic de notre éclairage public est en cours pour envisager le remplacement des lampes par des luminaires LED. Nous mettrons au budget cette dépense en fonction du résultat et du retour sur investissement.

En partage avec la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois et la DGFIP la commune de Faye s'est portée volontaire pour permettre aux usagers en difficulté de mobilité et/ou éloignés des usages numériques d'obtenir des rendez-vous en visioconférences avec les agents des impôts.

Une communication vous sera faite sur les modalités.

La communauté d'agglomération des Territoires Vendômois a mis en place pour 6 mois le bus itinérant «France Services » pour vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques.

**N'hésitez pas à les solliciter.**

Je tiens sincèrement à remercier les conseillers municipaux pour leur soutien. Mes remerciements s'adressent également à Dany la secrétaire qui fournit un travail important pour la commune et ce sans compter son temps.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour 2023.

Le Maire, Annette Garnier

# Synthèse des différentes réunions du Conseil Municipal 2022

## Travaux réalisés

- ✚ Cimetière :
  - Relevé des tombes en terrain commun
- ✚ Voirie
  - La vitesse est limitée à 30 km/h rue du Breuil pour la sécurité de tous
- ✚ Mairie
  - Aménagement et isolation du bureau du Maire
  - Aménagement de la place de la mairie et de la salle des associations, création d'un terrain de boules
  - Diagnostic de l'éclairage public

## Décisions du conseil municipal

- ✚ Vote du compte administratif 2021 avec un résultat de clôture de 98 322,64 €.
- ✚ Vote du budget principal :
  - Section de fonctionnement 232 863 €
  - Section d'investissement 106 970 €
- ✚ Vote des subventions aux différentes associations pour un montant de 200 €.
- ✚ Vote des taux de la fiscalité : aucune modification des taux n'est à signaler.
  - Le produit de fiscalité attendu est de 55 454 €
- ✚ Vote de la redevance France Télécom au titre de l'occupation du domaine public pour un montant de 430,95 €
- ✚ Vote de la taxe d'urbanisme. Le taux de 2,5 % est inchangé.
- ✚ Organisation du repas des aînés ouvert à toute la population.
- ✚ Colis des aînés : chèques cadeaux de 40 € et une boîte de chocolats.
- ✚ Nomination d'un référent incendie : M. Buttieu Philippe
- ✚ Création d'un service public défense extérieure contre l'incendie
- ✚ Changement de place du container à verres rue de la Forêt (devant le cimetière)
- ✚ Demandes de subventions pour les projets 2023 (DETR, DSR). Travaux de toiture et de maçonnerie à l'église Saint-Brice (versant Nord).

## Projets

- ✚ Travaux de toiture et maçonnerie à l'église Saint-Brice (prévu en 2023)
- ✚ Eclairage public. Changement des lampes actuelles par des lampes led (à l'étude)
- ✚ Voirie (2024-2025)
- ✚ Travaux salle du conseil municipal (à l'étude)

# Les comptes de la commune

## Dépenses de Fonctionnement 2021

11	Charges à caractère général	37 302 €
12	Charges de Personnel	16 844 €
14	FNGIR (atténuation de produits)	16 649 €
65	Autres charges de gestion courante	32 753 €
66	Charges financières	5 018 €
23	Virement section investissement	23 205 €
<b>Total des dépenses</b>		<b>131 771 €</b>
<b>Fond de roulement fin 2021</b>		<b>98 322 €</b>
<b>Total</b>		<b>230 093 €</b>

## Recettes de fonctionnement 2021

70	Produits des services et du domaine	1 013 €
73	Impôts et taxes	97 877 €
74	Dotations et participations	42 933 €
75	Autres produits de gestion courante	1 530 €
76	Produits financiers	0 €
77	Produits exceptionnels	0 €
2	Excédent reporté (fonds de roulement)	86 740 €
<b>Total des recettes</b>		<b>230 093 €</b>

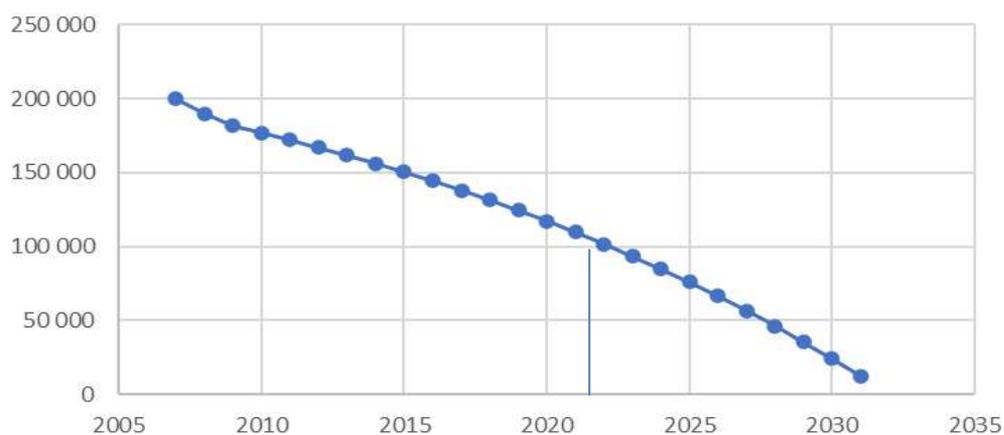
## Dépenses investissements 2021

16	Remboursement emprunts et dettes	7 904 €
20	Immobilisations incorporelles	840 €
21	Immobilisations corporelles	51 475 €
20	Dépenses imprévues	0 €
1	Déficit investissement reporté	25 414 €
<b>Total des dépenses</b>		<b>85 632 €</b>

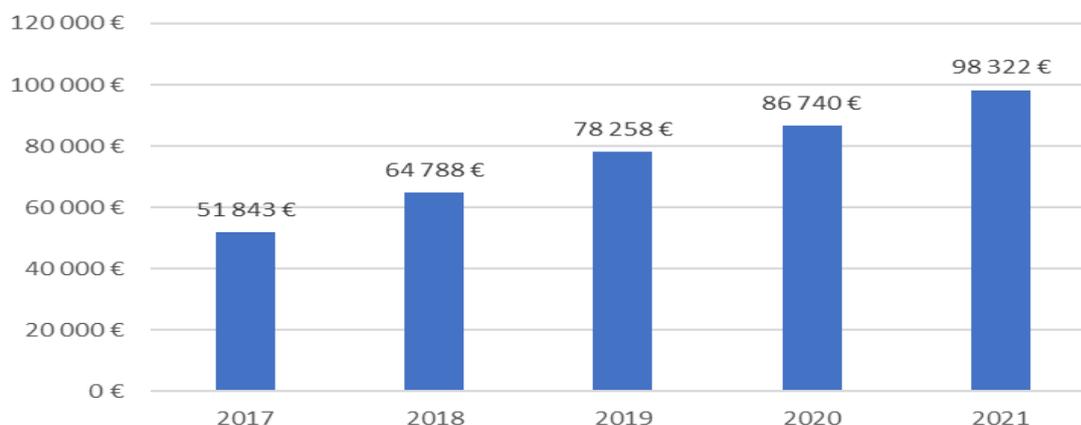
## Recettes investissements 2021

10	10 - Apports dotations et réserves - FCTVA et Taxe aménagement	6 815 €
10	10 - Excédent de fonctionnement capitalisé	25 414 €
13	13 - Subventions d'équipement	30 198 €
21	021 - Virement du fonctionnement	23 205 €
<b>Total des recettes</b>		<b>85 632 €</b>

## En cours de l'emprunt de la salle des associations



## Evolution du Fonds de roulement



**Un excédent global 2021 de 98 322 €**

# Etat Civil

## Bienvenue à :

✚ Camille Derevier 15 avril 2022

## Bienvenue à Camille et félicitations aux parents

## Ils nous ont quittés

✚ Mme Gisèle Dauron décédée le 25 avril 2022

✚ Jean-Claude Caval décédé le 23 mai 2022

## Condoléances aux familles

Jean-Claude nous a brutalement quittés l'été dernier laissant un grand vide chez nombre d'entre nous. Il a été conseiller municipal du 18/03/2001 au 14/03/2020.

**Servir, aider** telles étaient les missions qu'il s'était fixé dans l'exercice de sa profession, de son mandat d'élus, de son engagement au sein du comité des fêtes. Personne n'oubliera la grande joie que Jean Claude et Remy nous procuraient à tous, petits et grands, les soirs du 14 juillet avec le tir du feu d'artifice qui était toujours de grande qualité.

Jean Claude a dépensé son temps et son énergie pour la commune sans compter. Pour tout cela nous lui rendons hommage. Notre petite commune ne l'oubliera pas.



## Ils sont arrivés et se sont présentés en mairie

✚ M. et Mme Laurent Regimbal

✚ M. Thomas Macek, Mlle Grolard Margaux

✚ M. Roger Jérôme et Mme Dufeu Lucie

✚ M. et Mme Arnaud Gollety

✚ M. Christian Féraud Mme Stéphanie Dautrey

---

## Location de la salle

	La journée	Le week-end	Vin d'honneur
<b>Fagusiens</b>	175	230	85
<b>Non fagusiens</b>	265	380	130

**Prix du kwattH facturé :** 0.20 €/kwatt consommé (constaté par relevé de compteur). Une revalorisation est envisagée début 2023.

**Location de vaisselle :** 0.50 € par personne

**Caution :** 450 €

**Option tarif ménage :** intervention d'une entreprise extérieure à la charge du locataire (forfait 115 €).

---

## Elections

### A Fave, la commission de contrôle est composée de :

M. Francis Chardon, Mme Christiane Morin, M. Daniel Brisset titulaires,  
Mme Séverine Turelier, M. Frédéric Nédélec, M. Francis Girard suppléants.

## Faits marquants 2022

### Aménagement place de la mairie



Réfection complète du bureau du Maire (sol et murs, mobilier)

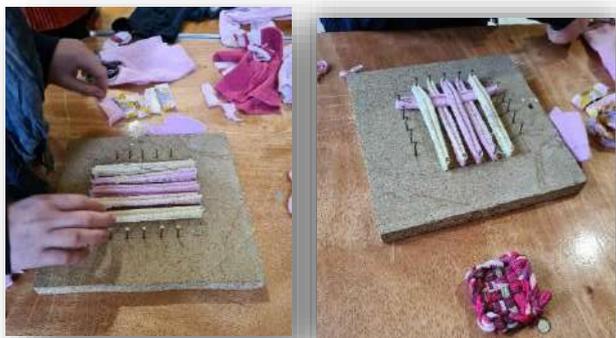


### Démarche humanitaire Dons à l'Ukraine

Merci à tous et aux bénévoles venus nous aider.  
Ces dons ont ensuite été acheminés à Blois



### VAL DEM - Un éco atelier réalisé à Faye en février 2022



Des astuces et méthodes  
de récupération des objets ont été confectionnés.



Bus Itinérant France Services  
Première visite du bus itinérant  
le lundi 12 décembre 2022



## Cérémonie du 8 mai 2022 Musique et pompiers de Selommes

Sous un magnifique soleil, la cérémonie a, cette année, revêtu un caractère particulier avec la venue de la lyre amicale de Selommes. Les nombreux musiciens présents ont joué sans faille et avec bonheur la Marseillaise. Le défilé fut majestueux. Nous les remercions vivement.

N'oublions pas les pompiers qui sont aussi venus en grand nombre participer au défilé, et vous tous aussi qui étiez présents.

Claire Foucher Maupetit, Maire de Selommes et Conseillère Départementale nous a fait l'honneur de sa présence et nous la remercions.

La municipalité a offert un vin d'honneur à tous dans la salle des associations. Tout le monde semble avoir apprécié ce moment convivial.



## Cérémonie du 11 novembre 2022

La cérémonie du 11 novembre fut plus calme mais elle fut suivie de notre traditionnel repas des aînés. On ne peut que regretter la faible participation de nos aînés (9/34). Nous avons donc décidé d'ouvrir cette année le repas à tout le village avec une participation financière. Cette initiative semble avoir été appréciée. Nous verrons si l'an prochain nous maintenons cette formule.

La qualité du repas préparé par la Toque Vendômoise était au rendez-vous. Merci aux conseillers municipaux et leurs conjoints pour le service.

Au cours du repas, nous avons eu le plaisir d'écouter Noémie et Faustine jouer du violoncelle. Merci à elles, c'était super et non répété. Bravo.

### Faustine et Noémie Nedelec



## Association FayeDeLaZumba

L'association FayedelaZumba continue pour l'année 2022/2023. Les cours de Zumba ont lieu le mercredi de 19h30 à 20h30 à la salle des associations (hors vacances scolaires). Lors de l'assemblée générale en juin dernier, la composition du bureau fût modifiée. Nous remercions Lucie Savouré pour son investissement dans sa fonction de trésorière.

### Nouveau bureau 2022/2023:

CALLU Magalie, présidente  
BEAUFORT Karine, secrétaire  
THIERRY Christelle, trésorière



Les inscriptions se font toute l'année. Nous proposons 2 séances d'essai gratuites. Ambiance conviviale, n'hésitez pas à venir nous rejoindre!

Contacts: 06 98 14 58 67 ou [associationfayedelazumba@gmail.fr](mailto:associationfayedelazumba@gmail.fr)

---

### LES RENDEZ-VOUS DU LUNDI



Comme vous le savez sans doute, depuis 2008, des rencontres entre gens du village sont organisées, un lundi sur deux dès 14h, à la salle des associations de Faye. Leur but, permettre aux participants de se livrer à des jeux de société très divers. Belote, scrabble, et autres. Vers 16h 30, un goûter maison concocté par l'un d'entre nous est servi. Puis les jeux reprennent jusqu'à 18h.

En 2020, nous avons dû renoncer à nous réunir, la Covid 19 faisant des ravages. En 2021, la saison a commencé, comme d'habitude, en octobre, mais dans des conditions moins agréables, le port du masque étant obligatoire.

Les 14 personnes inscrites à l'automne 2022 ont été d'autant plus heureuses de se retrouver le 17 octobre dernier, dans une ambiance plus détendue. La dernière séance de l'année s'est déroulée le 19 décembre. Nous avons inauguré l'exercice 2023 le 9 janvier avec l'espoir de pouvoir prolonger ces bons moments de détente et de convivialité jusqu'au printemps. Ceux d'entre vous qui souhaiteraient nous rejoindre seront les bienvenus.

# Association Foncière de Faye

**Président** : Jean-Jacques Girard

**Vice Président** : Daniel Brisset

**Secrétaire** : Annette Garnier

**Membres du bureau** : Christiane Morin, Daniel Chesneau, Francis

Girard, Etienne Noyau, Emmanuel Savoie, Francis Perche



Au cours de l'année 2022, l'entreprise Fermé a réalisé des travaux de broyage des fossés pour un montant de 280,50 €. La commune de Faye participant pour 50% des travaux.

Les membres du bureau décident de maintenir l'appel de cotisation à 3 € l'hectare pour l'année 2022.

Le compte administratif 2021 et le budget sont votés à l'unanimité.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2021 est de 5 197,05 €.

Le budget primitif 2021 s'équilibre en dépenses et recette comme suit :

✚ De Fonctionnement : 7 298 €

✚ D'Investissement : 501 €

*Le Président et les membres du bureau vous souhaitent  
à toutes et à tous  
une très bonne année 2023*

Le Président, Jean-Jacques Girard

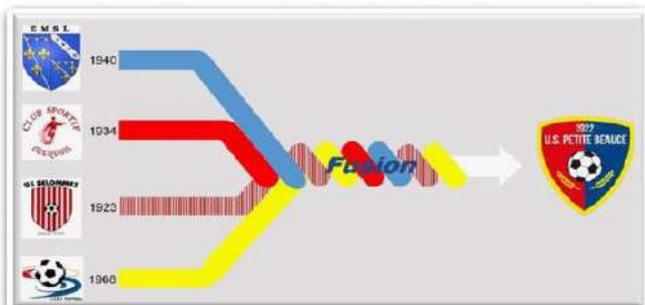


# Union Sportive Petite Beauce



Créée le 1<sup>er</sup> juillet 2022, l'U.S.P.B est née de la fusion des 4 clubs historiques :

- E.M.S.L : Entente Marchenoir et Saint Léonard-en-Beauce
- Club Sportif Oucquois : Oucques La Nouvelle
- U.S Selommès : Selommès
- V.C.R.F : Entente Villetrun, Coulommiers-la-Tour, Rocé et Faye



## Nos effectifs

Le club compte à ce jour plus de 250 licenciés, dont 49 dirigeants et dirigeantes et 2 arbitres officiels. Nous accueillons également deux jeunes en service civique.

Après avoir recruté un responsable sportif diplômé (B.E.F et en formation D.E.S), également entraîneur de notre équipe fanion Seniors (en Départemental 2), les projets et les ambitions du club sont multiples.

Dans un premier temps, la priorité est donnée au recrutement et à la formation des éducateurs, afin d'élever le niveau de compétences des encadrants et d'améliorer le niveau de pratique des joueurs.

En parallèle, nous souhaitons structurer et organiser le club en 4 sections : section football, section futsal, section féminine et section loisirs.

Enfin, nous souhaitons que notre équipe fanion participe au championnat de Départemental 1 dans les meilleurs délais.



Equipe 1 Seniors



Equipe 2 Seniors



Equipe 3 Seniors



Equipe U18

D'autres projets de développement de nos sections sont à l'étude pour la ou les saisons à venir : création d'une section sportive (6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup>) en partenariat avec le collège Lavoisier et la F.F.F, création d'une équipe futsal seniors, création d'une équipe féminine jeune ou / et seniors, création d'une équipe foot en marchant et BB foot (4 et 5 ans).

Pour cette saison 2022-2023, 17 équipes sont engagées dans les différentes catégories : 3 équipes Seniors, 1 équipe U18, 1 équipe U15, 2 équipes U13, 3 équipes U11, 4 équipes U9 et 3 équipes U7.



Equipes U7



Equipes U11



Equipes U9



Equipes U8



Equipes U13



Equipe U15

### Infos pratiques

Mail : 561194@lcfoot.fr  
 Président : Jean LOPES Tél : 06 07 09 83 73  
 Vice-Président : Gilbert PALLY Tél : 02 54 77 23 70  
 Secrétaire : Valérie SASSIAT Tél : 06 64 86 17 00  
 Site internet : www.uspetitebeauce.com

### Planning prévisionnel de nos manifestations

- Dimanche 26 février 2023 : Loto – Selommès
- Samedi 11 mars 2023 : Diner dansant - Oucques
- Samedi 15 avril 2023 : Ramassage ferraille sur toutes les communes du club
- Jeudi 18 mai 2023 : Tournoi jeunes U11, U13, U15 - Selommès
- Samedi 20 mai 2023 : Tournoi jeunes U7, U9 - Selommès
- Lundi 29 mai 2023 : Brocante - Villetrun
- Samedi 10 Juin 2023 : Tournoi jeunes U7, U9, U11, U13, U15 - Oucques
- Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 : Assemblée générale - Villetrun
- Samedi 2 et Dimanche 3 Septembre 2023 : Ball Trap - Oucques
- Dimanche 12 novembre 2023 : Loto - Oucques

Nous tenons à remercier les collectivités locales qui ont permis la faisabilité de cette nouvelle structure. Un grand merci aussi à nos nombreux partenaires, pour leurs soutiens envers nos différents projets.

**SYNDICAT SPORTIF DE  
VILLETRUN\*COULOMMIERS-LA-TOUR\* ROCE\* FAYE\*  
MAIRIE DE VILLETRUN  
41100**

En 2022, le syndicat à vocation éducative et sportive (SIVOS) VCRF a vu quelques petites révolutions, notamment la dissolution du club de football VCRF et ce pour mieux rebondir avec la création d'une nouvelle association avec les clubs de Oucques, Marchenoir, Selommes. Ce nouveau club de foot se nomme « l'US Petite Beauce », il est présidé par M. Lopez de Oucques. Nous lui souhaitons une longue pérennité.

Quelques actions ont été menées et financées au niveau du complexe sportif :

- Le démoussage des terrains de tennis pour un montant de 1 197,60€
- L'installation d'un portique pour limiter les accès illicites à l'entrée principale pour un montant de 1 580,64€

M. David Sassiati, membre titulaire du bureau, représentant de la commune de Villetrun, a été remplacé par M. Richard Pineau.

Afin d'avoir un fonctionnement démocratique de qualité, il a été décidé de modifier les statuts du syndicat et de rajouter un membre suppléant pour chaque commune.

J'en profite pour rappeler que toutes les décisions et investissements sont discutés et votés lors des réunions du bureau du syndicat sportif.



Sportivement,

Evelyne SERREAU,  
Présidente du syndicat sportif  
VCRF

Pour joindre le Syndicat : Mairie de Rocé - 1 rue du Presbytère 41100 ROCE – Tel : 02.54.77.05.78 –  
Mail : [sivosesportvcrf@orange.fr](mailto:sivosesportvcrf@orange.fr)



### **SYNDICAT DE TRANSPORT SCOLAIRE DE VILLETRUN-FAYE-ROCE-SELOMMES**

34 enfants des communes de Faye, Rocé, Selommès et Villetrun prennent le car cette année. Les horaires de passage du car, à l'aller comme au retour restent les mêmes que pour l'année scolaire 2021-2022.

**Pour l'année scolaire 2021-2022, la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois a subventionné à hauteur de 95 % le coût du transport par les Cars Saint-Laurent pour le SIVOS pour les enfants habitant à plus de 3 kms de l'école.**

Les quatre communes participent aux autres frais du syndicat (solde du transport, salaire de l'accompagnatrice, assurances...), en fonction du nombre d'enfants prenant le car, soit pour 2022 (calcul basé sur les effectifs 2021-2022) :

FAYE :	1.785,60 €	ROCE :	2.898,40 €
SELOMMES :	696,00 €	VILLETRUN :	2.620,00 €

Virginie Dupuy, qui accompagne les enfants pendant les trajets du car, a été comme prévu nommée stagiaire au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Elle sera titularisée comme adjoint technique de la Fonction Publique Territoriale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Pour l'année scolaire 2022-2023, une convention a été régularisée entre le SIVOS et la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois, qui a récupéré l'organisation technique et financière du service de transport scolaire des communes du SIVOS (relation directe avec le transporteur), ce qui devrait permettre une réduction des coûts de ce service.

#### **Informations aux parents :**

Vous devez remplir le formulaire d'inscription pour le SIVOS, qui gère toujours les relations avec les familles. Les inscriptions des enfants se font ensuite par le biais du Guichet Unique, soit à la mairie de Vendôme ou sur le site « [espacefamille.vendome.eu](http://espacefamille.vendome.eu) ». Vous pouvez aussi venir chercher le formulaire d'inscription à la mairie de Villetrun.

A la suite de l'inscription et du paiement (24 € pour l'année scolaire 2022-2023), les enfants sont détenteurs d'une carte de transport MOVE.

ATTENTION, les dates d'inscription sont limitées dans le temps, si vous dépassez la date limite, une majoration de 10% est appliquée.

Les trajets dans le car font l'objet d'un règlement, qui doit être respecté, à défaut votre responsabilité peut être engagée et des sanctions appliquées, pouvant aller jusqu'à l'interdiction pour votre enfant d'utiliser le service de transport scolaire du SIVOS.

#### **Pour contacter le syndicat :**

Le secrétariat est situé à la mairie de Villetrun, 2 rue de Touraine.

Tél : 02.54.77.11.36.

Présidente du SIVOS : Sylvie FERME : 06.70.56.49.24.

Email : [sivosbat.villetrun@orange.fr](mailto:sivosbat.villetrun@orange.fr)

# GENDARMERIE



***Tous acteurs de la protection  
mais vous êtes les premiers acteurs  
de votre sécurité***

- N'ouvrez pas la porte à n'importe qui, surtout lors de démarchage.
- Fermez vos portes, fenêtres, portails, branchez votre système d'alarme, même pour une courte absence.
- Ne laissez pas apparent ou facilement décelables vos objets de valeur, clés de véhicule, moyens de paiements...
- N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugez suspects.
- Ne donnez pas vos informations bancaire par téléphone.
- N'inscrivez pas vos noms et adresses sur votre trousseau de clés.
- Référenciez et photographiez vos objets de valeur.
- Équipez vos issues de systèmes de fermeture fiables.

Si vous êtes malgré tout victime d'un vol :

- ne touchez à rien
- Composez le 17
- Un inventaire sera fait à l'issue des constatations.



## **Internet en toute sécurité :**

### **Nos conseils pour votre sécurité**

#### **Protéger votre ordinateur**

- Installez un logiciel anti-virus, un logiciel anti-espion et un pare-feu régulièrement mis à jour.



#### **Sécurisez vos achats en ligne**



- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance dont l'adresse, au moment de la transaction, commence par «https».
- L'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité.

#### **Éviter les escroqueries**

- Méfiez-vous des gains trop faciles, des cadeaux, des bonnes affaires et des demandes d'argent faisant appel à votre compassion.
- Méfiez-vous des demandes urgentes d'informations personnelles, surtout lorsqu'elles contiennent des fautes d'orthographe.
- N'ouvrez pas les courriels si vous avez des doutes sur leur provenance.
- Ne cliquez pas sur les liens reçus par courriel surtout si on vous demande vos coordonnées bancaires.

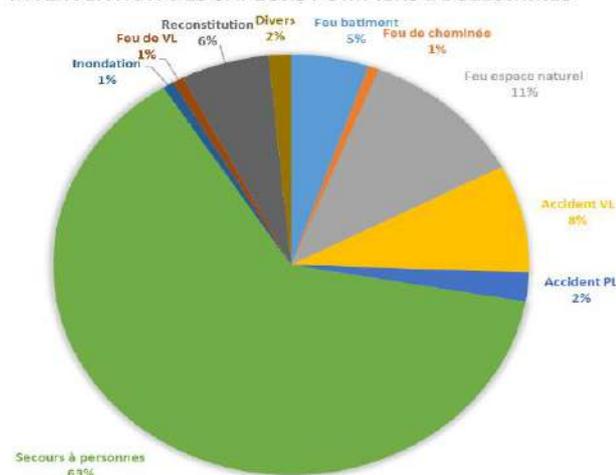


## SAPEURS-POMPIERS DE SELOMMES

Depuis la dernière Sainte Barbe, le CIS de Selommès a réalisé 133 sorties :

- 14 Coulommiers la tour
- 32 Selommès
- 2 Villetrun
- 1 Faye
- 8 Périgny
- 10 Villemardy
- 6 Villeromain
- 5 Rhodon
- 10 Champigny en Beauce
- 10 Oucques la Nouvelle
- 5 Conan
- 30 Divers

INTERVENTION DES SAPEURS POMPIERS DE SELOMMES



L'année dernière, la toiture du centre a été refaite à neuf. Cette année, le plafond intérieur de la salle de formation a été parfaitement refait par une équipe du Conseil Départemental avec la pose d'un éclairage led et la pose d'un velux. Un grand velux a été posé dans le garage, ce qui nous permet la journée de travailler sans allumer la lumière.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, nous avons accueilli le sapeur Florent SAVATON et au 1<sup>er</sup> décembre prochain le JSP Malo LEFUR du CSP Vendôme va rejoindre le CIS Selommès. L'effectif est de 21 sapeurs-pompiers, dont 3 en disponibilité pour raisons médicales ou personnelles.

Le Sapeur Florent SAVATON, entré au 01.01.2022, a fait la formation équipier premier secours,  
Le Sapeur Antoine GUILLARD a fait la formation équipier incendie et opérations diverses  
Le Sapeur Manon PETAY a fait la formation de chef d'équipe  
Le Caporal-Chef Gilles JAHAN fait la formation de chef d'agrès 1 équipe  
Le Caporal Dylan BRETON et le Sergent Damien BIZIEUX ont fait la formation vérificateurs de casques.

Au 1<sup>er</sup> juillet, les caporaux-chef Damien BIZIEUX, Alain HERVY, Gilles JAHAN ont été promus au grade de sergent et le sapeur Antoine GUILLARD 1<sup>ère</sup> classe

2 sapeurs-pompiers ont participé aux renforts extra départementaux : le Caporal Baptiste ROGER a fait 4 jours dans le Var et 4 jours en Gironde et le Caporal Dylan BRETON 1 semaine dans le Finistère.

Le Sapeur Cécile MEUNIER et le Caporal Baptiste ROGER ont reçu à la Sainte-Barbe la médaille de l'Union Départementale pour 10 années de services.



**SAINTE  
BARBE  
2022**

# Territoires vendômois les structures Enfance Jeunesse



## Accueils Libres Jeunesse

Moyennant l'adhésion au Pass'activ Jeune (entre 6,50 € et 13 € suivant les ressources des familles), les jeunes peuvent fréquenter librement les 9 Accueils et Point Rencontres jeunes gérés par la communauté d'agglomération. Ils sont accueillis par des équipes d'animateurs qualifiés qui leur proposent des activités variées correspondant à leurs envies.

### ● MDJ Savigny

4 route de Bessé, Savigny-sur-Braye

### ● Centre Culturel

24 avenue G Clémenceau, Vendôme

### ● Maison des Jeunes de Montoire (MJM)

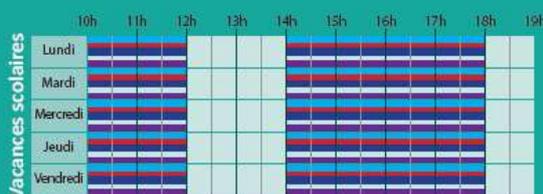
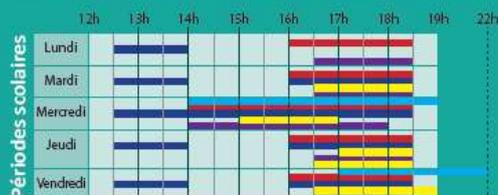
21 rue Marescot, Montoire-sur-le-Loir

### ● Points Rencontre Jeunes

Naveil (mardi 16h30-18h30), Azé (mercredi 15h-17h),  
Saint-Firmin-des-Prés (jeudi 17h-18h30),  
Saint-Amand-Longpré (jeudi 16h30-18h30),  
Selommes (vendredi 16h30-19h)

### ● L'Appart'

6 allée Emmanuel Chabrier, Vendôme



### ● Le Transfo

140 faubourg Chartrain, Vendôme

- un PIJ (Point Information Jeunesse) qui accompagne les jeunes dans la recherche de jobs, départs à l'étranger et autres projets...
- un service de mise en relation Babysitting ;
- un Espace multimédia ouvert à tout public ;
- diverses ressources documentaires et multimédia ;
- une permanence de la MDA (Maison des Ados) ;
- des animations multimédia, de prévention...

### Animation itinérante Territoires vendômois

Activités variées et sorties à la journée ou sur plusieurs jours les mercredis, samedis et pendant toutes les vacances scolaires. Un transport est proposé à tous les jeunes du territoire, à indiquer à l'inscription.

### ● Les Accueils de loisirs

Territoires vendômois

Les structures de loisirs accueillent les enfants de 3 à 13 ans sur les périodes de vacances scolaires.

Des équipes pédagogiques qualifiées encadrent les enfants et font en sorte que chacun s'épanouisse au sein de la structure, grandisse à son rythme, rencontre des copains et partage des expériences originales et enrichissantes.

Ouverture des inscriptions pour les vacances d'hiver et de printemps le lundi 4 janvier 2021.

Ouverture des inscriptions pour les vacances d'été le mardi 20 avril 2021.

### ● ALSH associatifs

Vacances d'Hiver et de Printemps

ALSH Areines-Meslay

mairie.areines@wanadoo.fr - 02 54 77 22 16

ALSH Azé

ribambelle.cie@gmail.com - 06 63 67 72 39

ALSH Epuisay L'épuiette

epuiette41@gmail.com - 02 54 72 18 58

ALSH La-Ville-aux-Clercs

Renseignements Mairie de La-Ville-aux-Clercs - 02 54 80 62 35

ALSH Villedieu-le-Château

alshvilledieulechateau@orange.fr - 06 89 12 79 17

*Attention cette présentation des structures Enfance Jeunesse n'est valable qu'en l'absence de mesures sanitaires nationales venant restreindre l'offre de Territoires vendômois et de ses partenaires.*

Pour pouvoir vous inscrire aux activités proposées par Territoires vendômois pour les enfants et les jeunes, créez votre compte en vous rendant sur <https://espacefamille.vendome.eu> (page également directement accessible dès l'accueil du site [www.territoiresvendomois.fr](http://www.territoiresvendomois.fr)) et laissez-vous guider.



Enfance  
Jeunesse



ALLOCATIONS  
FAMILIALES



TERRITOIRES  
VENDÔMOIS

## Le transport à la demande dans votre commune

Le transport à la demande est un service à la disposition  
de tous les habitants de la communauté d'agglomération

Territoires vendômois adapté à vos besoins :  
marché, services publics, loisirs, commerces...

### Comment réserver

Pour réserver son trajet,  
appeler le **02 18 21 21 63**  
du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h et de 14h à 18h,  
**au moins 24h avant son départ.**

### Tarif

**2€** par voyage,  
achat du ticket auprès du conducteur

### À noter

Le véhicule MOVE vient vous chercher  
**directement à votre domicile.**

## Commune de **Faye**

### Mardi après-midi → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 14h30  
Départ de Vendôme : 17h30  
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin  
ou Mail Leclerc

### Vendredi matin → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 9h30  
Départ de Vendôme : 11h30  
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin  
ou Mail Leclerc

### Mercredi après-midi → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 14h30  
Départ de Vendôme : 17h30  
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin  
ou Mail Leclerc



Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte, poignée côté rue et rentrés une fois collectés.



**Bac bordeaux**  
TOUS LES VENDREDIS



**Bac jaune**  
LES VENDREDIS SEMAINE A

## 2023

JANV. 2023	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANV. 2024
D 1	M 1	M 1	S 1	L 1	J 1	S 1	M 1	V 1	D 1	M 1	V 1	L 1
L 2	J 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2	M 2
M 3	V 3	V 3	L 3	M 3	S 3	L 3	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3
M 4	S 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	J 4
J 5	D 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5
V 6	L 6	L 6	J 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6	S 6
S 7	M 7	M 7	V 7	D 7	M 7	V 7	L 7	J 7	S 7	M 7	J 7	D 7
D 8	M 8	M 8	S 8	L 8	J 8	S 8	M 8	V 8	D 8	M 8	V 8	L 8
L 9	J 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9	M 9	S 9	L 9	J 9	S 9	M 9
M 10	V 10	V 10	L 10	M 10	S 10	L 10	J 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10
M 11	S 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	V 11	L 11	M 11	D 11	L 11	J 11
J 12	D 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	S 12	M 12	J 12	S 12	M 12	V 12
V 13	L 13	L 13	J 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	S 13
S 14	M 14	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14	L 14	J 14	S 14	M 14	V 14	D 14
D 15	M 15	M 15	S 15	L 15	J 15	S 15	M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	L 15
L 16	J 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16	M 16	S 16	L 16	J 16	S 16	M 16
M 17	V 17	V 17	L 17	M 17	S 17	L 17	J 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17
M 18	S 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18	S 18	L 18	J 18
J 19	D 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19
V 20	L 20	L 20	J 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20	V 20	L 20	M 20	S 20
S 21	M 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21	L 21	J 21	S 21	M 21	J 21	D 21
D 22	M 22	M 22	S 22	L 22	J 22	S 22	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	L 22
L 23	J 23	J 23	D 23	M 23	V 23	D 23	M 23	S 23	L 23	J 23	S 23	M 23
M 24	V 24	V 24	L 24	M 24	S 24	L 24	J 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24
M 25	S 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25
J 26	D 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26
V 27	L 27	L 27	J 27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	S 27
S 28	M 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28	L 28	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28
D 29	M 29	M 29	S 29	L 29	J 29	S 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	L 29
L 30	J 30	J 30	D 30	M 30	V 30	D 30	M 30	S 30	L 30	J 30	S 30	M 30
M 31	V 31	V 31	L 31	M 31	S 31	L 31	J 31	M 31	M 31	V 31	D 31	M 31

Les jours fériés en rouge décalent la collecte au lendemain



## Déchetteries et Plateforme déchets verts

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Danzé</b> Les poulinières	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30			8h - 12h30	7h30 - 13h30
<b>Morée</b> ZA La Varenne	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30		7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
<b>Naveil</b> ZA La Bouchardière	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h	14h - 17h		14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30		8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30
<b>St-Amand</b> Rue de la gare	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30		8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30
<b>St-Ouen</b> Rue Roger Salengro	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h20 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
<b>Selommes</b> Rue des Prasles	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30		8h - 12h30		8h - 12h30	7h30 - 13h30
<b>Vendôme</b> et plateforme déchets verts ZI Sud - Allée Louis Renault	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	* 9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30				
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30				

\* **NOUVEAU** 8h - 9h : créneau réservé aux dépôts des professionnels munis de leur carte d'accès

Tous les sites sont fermés les jours fériés

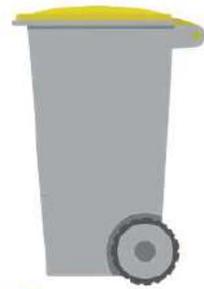
02 54 89 41 17 > secretariat@valdem.fr

www.valdem.fr



Valdem41

TOUS LES EMBALLAGES  
**SE TRIENT**  
 ET TOUS LES PAPIERS  
**SE RECYCLENT !**



Depuis un an, ValDem a mis en place l'extension des consignes de tri pour son territoire, et permet ainsi la simplification du geste de tri.  
 Plus besoin de se poser de question : si c'est un emballage, qu'il soit en plastique, en carton ou en métal, il se trie dans le bac jaune !

**Rappel des consignes de tri**

valables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022



Bouteilles, bidons et flacons en plastiques



Barquettes, conserves, aérosols, canettes



Tous les emballages en carton



Tous les papiers



**Nouveau**

Pots, barquettes, films, sacs, sachets, tubes...



**Tri efficace**

- ✓ Inutile de laver mes emballages, il suffit de bien les vider
- ✓ J'aplatis les bouteilles, cartonnettes, briques alimentaires dans le sens de la longueur
- ✓ Je dépose mes emballages en vrac dans mon bac, sans les imbriquer
- ✓ Je sépare bien les emballages par matière
  - Je retire le film plastique des revues publicitaires
  - Je retire la barquette en plastique de la boîte en carton



**Et je mets le tout en vrac dans mon bac jaune**



**Emballages volumineux**

Grands cartons bruns et polystyrène  
 → J'apporte en déchetterie

CONSTRUIRE ENSEMBLE,  
AVEC ET POUR TOUS LES JEUNES

16-25 ans

CHOISIR  
SON METIER

TROUVER  
UN EMPLOI

SE FORMER

GERER  
SON QUOTIDIEN

S'OCCUPER  
DE SOI

SORTIR, BOUGER

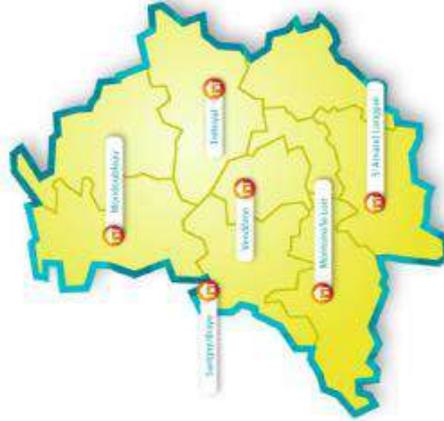
INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



Communes

# Mission Locale

DU VENDOMOIS



Votre Mission Locale vous accueille :

71 faubourg Chartrain - 41100 VENDÔME

02 54 77 14 87

Mission Locale du Vendômois

[www.ml-vendomois.fr](http://www.ml-vendomois.fr)



## POUR LES JEUNES

- Information sur les métiers qui recrutent
- Mise en relation sur des formations
- Conseil sur la recherche d'emploi
- Mise en relation avec des employeurs qui recrutent
- Information sur les organismes utiles à votre vie quotidienne (CAF, CPAM, Impôts, ...)
- Aide pour mieux se connaître et prendre soin de soi
- Accès à des activités culturelles, sportives, musicales
- Aide dans votre mobilité (permis, location moyen de transport, carte bus, Vep s..., logement, budget, santé, ...)

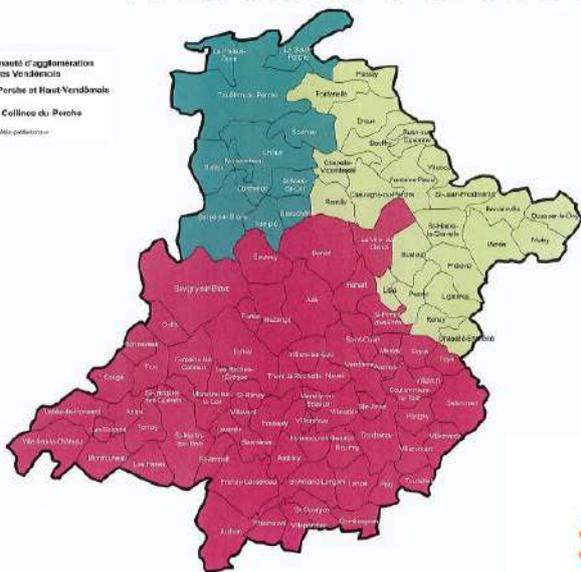
## POUR LES ENTREPRISES

- Aide pour les recrutements : définition du profil de poste, présentation de candidatures, ...
- Information sur les contrats et les mesures d'aide à l'embauche
- Mise en place de stage par convention (PMSMP)
- Médiation entre employeur et salariés suivis par notre structure

# SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDÔMOIS

Présidente : Claire FOUCHER-MAUPETIT


 Communauté d'agglomération  
Territoires Vendômois  
CC. du Perche et Haut Vendômois  
CC. des Collines du Perche  
D'après sources : J. André-Pelletier



Observatoire de l'Économie et des Territoires - Février 2019

## LE TERRITOIRE

Le Pays Vendômois est composé de 100 communes, de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois ; de 2 communautés de communes : les Collines du Perche et Perche et Haut Vendômois et du Conseil Départemental. Il correspond à l'arrondissement de Vendôme, soit près de 70 000 habitants

## LA STRUCTURE

24 élus  
membres  
du Bureau

5 salariés et 2 personnes  
en convention de  
prestation de services  
avec la CATV

112 élus  
titulaires

## LES PROGRAMMES

Le Pays Vendômois a pour objet de mettre en œuvre une politique commune de développement et d'aménagement global du territoire. Il met à disposition des collectivités des expériences de projets afin de permettre un essaimage des bonnes pratiques de développement local. Il suscite des réflexions d'ensemble sur les perspectives à moyen terme de développement économique, agricole, touristique, social, environnemental et culturel.



Le Contrat régional de Solidarité Territoriale (CRST) est un outil d'accompagnement financier pluriannuel qui s'inscrit dans la démarche de développement du Pays et de la Région. Il permet la mise en œuvre d'objectifs du projet de territoire et apporte des aides aux porteurs de projets.



LEADER est un programme européen qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale. LEADER est un axe du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural).

**COT**

Contrat d'Objectif Territorial

Dispositif d'accompagnement et de financement des énergies renouvelables (chaufferie bois, réseaux de chaleur, géothermie, solaire thermique) développé par l'ADEME et la Région et porté par le Pays Vendômois sur le territoire. Programme accessible aux collectivités, entreprises, exploitants agricoles et bailleurs sociaux.



Un dispositif public indépendant de proximité qui accompagne les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique.



Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.



Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont élaborés de manière concertée à l'initiative de différents acteurs d'un territoire (publics, économiques, associatifs, ...). Ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant aux enjeux de l'alimentation : sociaux, environnementaux économiques, sanitaires.

syndicatmixte@pays-vendomois.org / 02.54.89.12.20

7 Avenue Gérard Yvon – 41100 VENDÔME

## EXEMPLES DE PROJETS

### CRST

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) est le dispositif de contractualisation de la Région Centre-Val-de-Loire pour contribuer à l'aménagement équilibré et durable du territoire. Sur la période 2016-2022, **9 619 000€** ont été alloués pour la réalisation de projets sur le Pays Vendômois : aménagement de zones d'activités, diversification agricole, développement de circuits de proximité, aménagement touristique, construction d'équipements culturels ou de loisirs, aménagement de centres-bourgs et d'espaces publics, rénovation thermique de bâtiments publics, construction de logements sociaux, réalisation de pistes cyclables, construction de maisons de santé et de jardins de soin, animation du contrat local de santé, soutien à des opérations de préservation de la biodiversité. Un nouveau contrat régional est en cours d'élaboration pour les 6 années à venir.



### COT

Construction d'une chaufferie et installation d'une chaudière bois plaquettes en remplacement d'une chaudière fioul à La Picotière, lieu de séminaires et d'hébergement à Villetrun. Opération accompagnée par le Pays Vendômois, subventionnée par l'ADEME et la Région (19054€) et les fonds européens FEDER (63513€) pour un coût total de 127026€.

### PAT

Accompagner les restaurants collectifs vers une alimentation durable et de qualité

Des formations auprès des cuisiniers et des élus du territoire ont permis de favoriser l'introduction de produits locaux, bios et de menus végétariens maisons dans les restaurants scolaires du territoire. En parallèle, des actions de sensibilisation auprès des convives ont été menées avec les associations ATHENA et Perche Nature. Un accompagnement pour réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective est également proposé via le PAT.



### LEADER

Délocaliser la culture grâce à une remorque-castelet

L'Hectare - Territoires Vendômois, en partenariat avec Le Sablier de Dives-sur-Mer, a élaboré une remorque-castelet pour délocaliser l'univers de la marionnette et le faire découvrir. Un spectacle a été présenté dans plusieurs communes du territoire. 10 000 € de subvention ont été attribués au projet via le programme LEADER.



### PLATEFORME REV

Permanences de l'ADIL-France Rénov'

La Plateforme "Rénovez En Vendômois (REV)" a ouvert le 1er janvier 2017. Des permanences décentralisées de l'ADIL - France Rénov' ont lieu sur tout le territoire pour des conseils personnalisés (financiers, énergétiques, juridiques) sur la rénovation de vos logements.

**"Les élus du Pays Vendômois poursuivent leur engagement dans la maîtrise énergétique. Ils vous proposent un service de conseils pour la rénovation des logements des particuliers".**

Où trouver les permanences de l'ADIL-France Rénov' sur notre territoire ?

5 lieux de permanences sur le territoire vous accueillent sur rendez-vous : Vendôme, Mondoubleau, Saint Amand Longpré, Fréteval et Montoire

Besoin d'informations ? Contactez l'ADIL

ADIL - France Rénov' :  
Tel : 02.54.42.10.00  
Adresse : 34 avenue Maunoury, porte C, 41000 BLOIS

syndicatmixte@pays-vendomois.org / 02.54.89.12.20

7 Avenue Gérard Yvon - 41100 VENDÔME

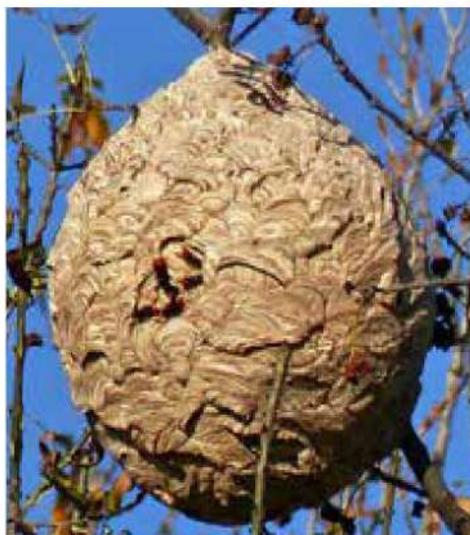
# STOP AU FRELON ASIATIQUE



Asiatique

Européen

Vous habitez  
dans une  
commune  
**Territoires  
vendômois**  
(voir plan au verso)



Vous avez  
un **nid**  
**de frelons**  
**asiatiques**

La communauté  
d'agglomération Territoires vendômois  
prend en charge la destruction du nid

**SERVICE GRATUIT**

**À PARTIR D'AVRIL**

N'attendez plus et contactez-nous **02 54 89 44 68**  
ou [luttefrelonasiatique@catv41.fr](mailto:luttefrelonasiatique@catv41.fr)



## Des valeurs,

La personne dans la globalité, est au centre de notre action fondée sur le **RESPECT** de la personne, l'**UNIVERSALITE**, la **SOLIDARITE**, la **PROXIMITE** et la **RECIPROCITE**.

© Marc Moitessier



## 4 pôles de services

### SERVICES ET SOINS AUPRES SÉNIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné...

### ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

### ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

### ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

## Rejoignez l'ADMR

Choisissez un **JOB** qui a du sens, devenez **aides à domicile**, **aides soignants**

L'ADMR recrute en permanence.  
Envoi des candidatures à : [jepostule@fed41.admr.org](mailto:jepostule@fed41.admr.org)

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévoles**

L'originalité de l'ADMR repose sur la coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR. Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui : c'est l'intelligence sociale.

Rejoignez l'équipe locale, en nous contactant au **02 54 89 77 05**



© Marc Moitessier

Association locale ADMR du Haut Vendômois et Gâtine

MAISON DES SERVICES

2, rue de la Gare

**41 160 FRETEVAL**

### Vie quotidienne

02 54 89 77 00

[ms-moree@fed41.admr.org](mailto:ms-moree@fed41.admr.org)

### SSIAD

02 54 89 77 01

[ssiad-moree@fed41.admr.org](mailto:ssiad-moree@fed41.admr.org)

### Association Haut Vendômois Gâtine



Un service jardinage/  
Bricolage

02 54 89 77 05

[asso-moree@fed41.admr.org](mailto:asso-moree@fed41.admr.org)

## A vos côtés où que vous soyez

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose une offre adaptée à vos besoins.

### **Activ'Zen pour vous sécuriser à domicile et Activ'Mobil pour sécuriser vos déplacements.**

Conserver vos habitudes et votre environnement de vie est un souhait légitime. C'est possible avec notre offre Activ'Zen. Un équipement installé à votre domicile vous permet d'être secouru en cas de besoin.

En complément de son équipement de base (transmetteur + déclencheur), Présence Verte Touraine vous propose également un détecteur automatique de chute brutale, un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistan-

ce ainsi qu'un coffre à clés sécurisé vous assurant <sup>27</sup> secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être tranquilisés lors de vos déplacements et activités en extérieur, et ce, partout en France métropolitaine, c'est possible avec notre offre Activ'Mobil.

Par simple pression sur le bouton d'alerte, vous serez immédiatement mis en relation avec nos services qui pourront vous envoyer du secours à l'endroit précis où vous vous trouvez grâce à notre système de géolocalisation.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 %. Des prises en charge sont également possibles.



**Téléassistance mobile**  
**Le Luna mobile**

Avec la **géolocalisation** pour une intervention rapide et ciblée

Et une assistance **24h/24 & 7j/7** grâce à notre centrale d'écoute



présence verte  
libres d'être actifs

### PRÉSENCE VERTE TOURAINE

- Plus de 30 ans d'expérience
- Près de 5500 personnes équipées
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un conseil social
- Un service disponible 24h/24

Pour plus de renseignements, contactez-nous :

**Votre agence Présence Verte Touraine à Blois**

19, avenue de Vendôme, 41 000 BLOIS - 02 54 44 87 26

Email : [pv41@presenceverte.fr](mailto:pv41@presenceverte.fr)

**[www.presencevertetouraine.fr](http://www.presencevertetouraine.fr)**



ma téléassistance de proximité  
24h/24 et 7j/7

UNE QUALITÉ DE **SERVICE OPTIMALE**  
UNE ÉCOUTE **BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE**

Abonnement « tout compris » :

- Installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
- éligible crédit d'impôt de 50%
- Sans engagement ni frais de dossier
- Dépannage dans les 24h, 7j/7
- Appels réguliers de soutien et de convivialité

**02 54 42 54 24**

6 rue Louis Bodin 41000 Blois  
[contact@domadomteleassistance.fr](mailto:contact@domadomteleassistance.fr)  
[www.domadomteleassistance.fr](http://www.domadomteleassistance.fr)

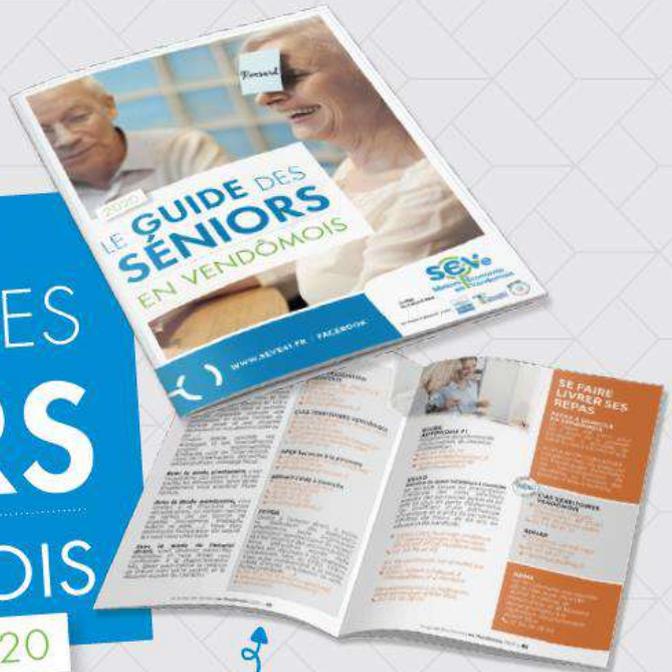


Reconnue d'utilité publique

Dom@dom est un service de la Fondation Partage et Vie.

# LE GUIDE DES SÉNIORS EN VENDÔMOIS

2020



DEMANDEZ-LES DANS VOTRE MAIRIE  
OU CONSULTEZ LES EN LIGNE SUR SEVE41.FR  
WWW.VENDOME-DEVELOPPEMENT.COM



# L'ANNUAIRE d'aide et d'utilisation des outils informatiques pour les séniors du Vendômois

2020



# OUVERTURE MERCREDIS ET VACANCES

ACCUEIL DE LOISIRS LA RUCHE



COULOMMIERS LA TOUR



## Inscriptions

DOSSIER À RÉCUPÉRER

PAR MAIL

[asso.coulommierslatour@famillesrurales.org](mailto:asso.coulommierslatour@famillesrurales.org)



### Lieu D'accueil

Ecole Publique

9 rue Vendômoise

41100 Coulommiers la Tour

### Fonctionnement

2022 - 2023

Journée complète

Service garderie

7h30 à 9h et 17h à 18h30

### Horaires

Accueil de loisirs:

9h à 17h

### Contact

Directrice TURPIN Pauline



**06.51.28.62.56**



[asso.coulommierslatour@famillesrurales.org](mailto:asso.coulommierslatour@famillesrurales.org)



Familles  
rurales  
*Vivre mieux ?*

ASSOCIATION  
DE COULOMMIERS-  
LA-TOUR



# BUS ITINÉRANT FRANCE SERVICES



LES SERVICES PUBLICS DU QUOTIDIEN PRÈS DE CHEZ VOUS

## GRÂCE AU BUS ITINÉRANT FRANCE SERVICES, ACCÉDEZ SUR UN SEUL LIEU AUX INFORMATIONS ET SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN !

Un accueil **gratuit** et **ouvert à tous** pour vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques du quotidien et pour vous mettre en relation avec le bon interlocuteur.

Venez rencontrer les agents **France services** dans votre commune ou une commune proche de la vôtre !

## ACCUEIL AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS DANS VOTRE COMMUNE OU UNE AUTRE COMMUNE PROCHE DE LA VÔTRE

Informations, renseignements et prise de rendez-vous au **06 74 80 69 08** ou au **06 74 80 69 03** du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30 ou [france.services@catv41.fr](mailto:france.services@catv41.fr)

## PENSEZ À VOUS MUNIR DES DOCUMENTS DONT VOUS AUREZ BESOIN !

Par exemple :

- pièce d'identité,
- identifiants et codes d'accès à vos espaces personnels,
- carte vitale,
- votre téléphone portable.

<b>Danzé</b> Mardis de 9 h 30 à 12 h 30		<b>Épuisay</b> Mercredis de 14 h à 16 h 30		<b>Fortan</b> Mardis de 14 h à 15 h 30	
13 DÉC.	17 JANV.	14 DÉC.	18 JANV.	13 DÉC.	17 JANV.
7 FÉV.	7 MARS	15 FÉV.	15 MARS	7 FÉV.	7 MARS
11 AVRIL	9 MAI	12 AVRIL	10 MAI	11 AVR.	9 MAI
6 JUIN		7 JUIN		6 JUIN	
<b>Faye</b> Lundis de 13 h 30 à 15 h		<b>La Ville-aux-Clercs</b> Lundis de 9 h 30 à 12 h		<b>Mazangé</b> Merc. de 9 h 30 à 12 h 30	
12 DÉC.	16 JANV.	12 DÉC.	16 JANV.	14 DÉC.	18 JANV.
13 FÉV.	13 MARS	13 FÉV.	13 MARS	15 FÉV.	15 MARS
5 JUIN		5 JUIN		12 AVRIL	10 MAI
				7 JUIN	
<b>Périgny</b> Lundis de 15 h 15 à 16 h 45		<b>Rahart</b> Jeudis de 14 h à 16 h 30		<b>Rocé</b> Vendredis de 14 h à 15 h 30	
12 DÉC.	16 JANV.	15 DÉC.	19 JANV.	16 DÉC.	20 JANV.
13 FÉV.	13 MARS	16 FÉV.	16 MARS	17 FÉV.	17 MARS
5 JUIN		13 AVR.	11 MAI	14 AVRIL	12 MAI
		8 JUIN		9 JUIN	
<b>Saint-Firmin-des-Prés</b> Vend. de 9 h 30 à 12 h 30		<b>Villetrun</b> Jeudis de 9 h 30 à 12 h 30			
16 DÉC.	20 JANV.	15 DÉC.	19 JANV.		
17 FÉV.	17 MARS	16 FÉV.	16 MARS		
14 AVR.	12 MAI	13 AVRIL	11 MAI		
9 JUIN		8 JUIN			

N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER NOS SERVICES POUR EN SAVOIR +





MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Nouvelle offre de service des Finances publiques: Les rendez-vous par visioconférence en mairie



Un usager rencontre une difficulté  
dans ses démarches administratives

L'utilisateur n'a pas d'ordinateur ou ne peut se  
déplacer jusqu'au Centre des Finances publiques

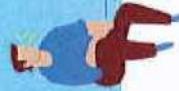


Le jour du rendez-vous, l'utilisateur se rend dans  
sa mairie où il est installé devant l'écran

Il prend rendez-vous auprès d'un Centre des  
Finances publiques ou d'un France Services



Il suffit de cliquer sur le lien envoyé par  
l'agent pour que la visioconférence s'ouvre



Une fois la visioconférence lancée, aucune  
manipulation n'est demandée à l'utilisateur



DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

**MAIRIE DE FAYE**  
**12 RUE DU CHATEAU**  
**41100 FAYE**  
Tél. 09.77.90.65.02  
e-mail : [mairie.faye@wanadoo.fr](mailto:mairie.faye@wanadoo.fr)

## **HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC**

**Lundi de 15 H A 18 H**

**En cas de nécessité,  
appeler le secrétariat  
pour prendre rendez-vous  
un autre jour**

